

RAPPORT ANNUEL 2020



© Julie Lambert



“Tisser ensemble un réseau fraternel”

SOMMAIRE

1. La mission de l'ACLAAM _____ 4

Nos origines

Notre mission

L'ACLAAM en quelques chiffres

Notre objectif

Schémas : répartition des foyers en 2020

Nos valeurs

La vie associative

Le développement des adhérents

L'engagement des bénévoles

Une équipe salariée qui s'étoffe

L'accueil des migrants, un engagement pour le diocèse

2. Nos actions en 2020 _____ 10

Tisser des liens

La vie du réseau

Concrètement, agir en réseau fait avancer !

Donner des clés pour agir

Informier

Former

Conseiller

Mobiliser

Mobiliser autour de la JMMR

Une intervention au lycée des Minimes

Soutenir l'engagement des citoyens

Relire le chemin parcouru seul ou en équipe

3. Focus sur l'hébergement _____ 18

Les propositions de l'ACLAAM pour faciliter la vie du réseau

Service d'intermédiation locative

Service d'assurance

Conseil et mise en lien

Diversité de solutions par les associations

Focus sur Habitat Saint Roch

Focus sur ANIMA

Rapport financier _____ 22

Enjeux et perspectives pour 2021 _____ 23



EDITO

Chers amis,

Évoquant l'an dernier les perspectives 2020, j'écrivais qu'elles « comporteront leur lot d'inattendus qui nous forceront à prendre la réalité à bras le corps ! ». Nul doute que les mois qui s'achèvent nous ont conduits à remettre en cause projets et pratiques. Les deux confinements ont été exigeants, autant pour nos amis migrants qui ont vu beaucoup d'échéances reculer et d'inquiétude grandir, que pour les associations, entravées dans leurs initiatives. « Tisser ensemble un réseau fraternel » a été notre ligne de conduite en répondant à deux préoccupations :

- Impulser des initiatives qui donnent sens et espoir.
- Amplifier l'écho spécifique de la dimension spirituelle.

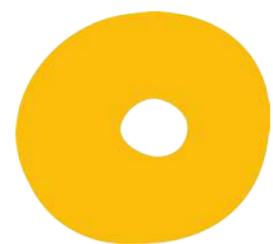
Diverses initiatives concrètes ont rythmé l'année : accompagnement de jeunes étrangers au consulat dans le cadre de la convention signée avec ALC ; mise en œuvre effective de la convention avec Habitat et Humanisme pour une première famille, rythme de sortie de notre Newsletter. Par ailleurs la concertation fréquente entre les acteurs de la solidarité du diocèse a été une façon de mieux unir nos forces ! Notre identité se renforce chaque fois que nous déclinons au présent des verbes d'action comme former et informer, mutualiser les expériences, mettre en lien ou proposer des solutions adaptées.

Inscrite depuis l'origine dans la spécificité de l'ACLAAM, la dimension spirituelle a été cette année plus présente lors de la Journée du Migrant et du Réfugié. Outre un kit d'accompagnement pour les paroisses, nous nous sommes aussi retrouvés autour de Mgr Dubost à St Bonaventure le 24 septembre, pour une célébration à laquelle nos amis migrants ont pu exprimer leurs nombreux talents. Bien évidemment cette démarche spirituelle doit rester attentive et respectueuse des croyances de chacun. Elle ouvre au plus intime de nos convictions dans la diversité culturelle de notre époque.

L'année 2020 a enfin été marquée par une volonté d'ouverture de l'ACLAAM à des adhérents nouveaux permettant l'élargissement des personnalités et le renouvellement des générations, L'effort sera naturellement à poursuivre !

Un dernier merci, mais pas des moindres, à la Fondation St Irénée qui nous apporte un soutien sans faille, marquant la préoccupation du diocèse pour les plus fragiles ! Soulignons enfin le travail efficace des associations qui, dans le quotidien délicat de 2020, a fait prospérer généreusement l'appel du pape François.

J-P Berthet



La Mission de l'ACLAAM



© Julie Lambert



Quelques membres du collectif ESPOIR et la famille T. lors d'une sortie au parc.

Nos origines

Janvier 2014 : accueil de réfugiés venant d'Irak et de Syrie par le jumelage Lyon Mossoul.

Printemps 2015 : accueil de familles expulsées (160 personnes) d'un squat de Gerland.

Printemps 2014 : Accueil de familles par des particuliers et des paroisses suite au démantèlement d'un camp de Roms à St Fons.

Septembre 2015 : appel du Pape François à accueillir les migrants.

18 décembre 2015 : Création de l'ACLAAM.

Décembre 2020 : 50 associations font partie du réseau de l'ACLAAM

Notre mission

Contribuer à une meilleure intégration des personnes exilées dans notre société **en soutenant les acteurs locaux, associations, paroisses ou congrégations**, qui les accueillent et les accompagnent dans le périmètre du diocèse de Lyon.

Notre objectif

Soutenir les acteurs de l'intégration par le biais de 4 modalités...

- Informer
- Mutualiser des services
- Mettre en lien les acteurs au sein du réseau et avec des partenaires extérieurs
- Représenter le réseau vis-à-vis des institutions

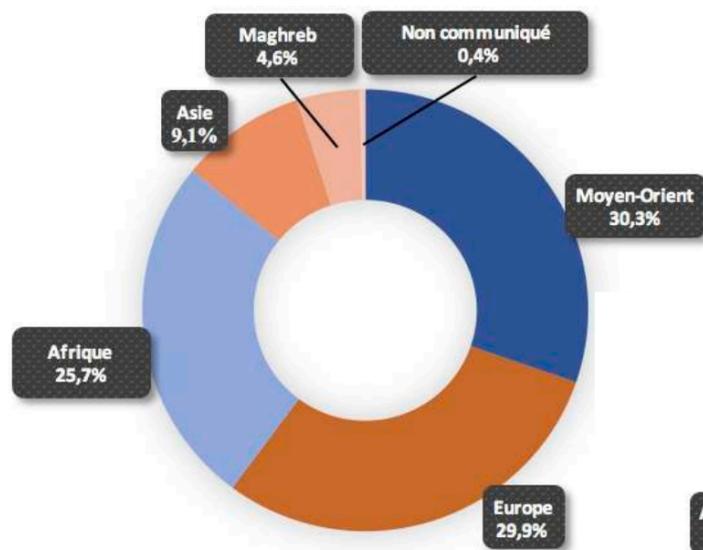
...sur les thématiques suivantes :

- Hébergement
- Finances
- Vie associative et sa réglementation
- Droit des étrangers
- Accompagnement (relecture, analyse de pratique...)
- Santé psychologique
- Apprentissage du français
- Sensibilisation aux questions migratoires

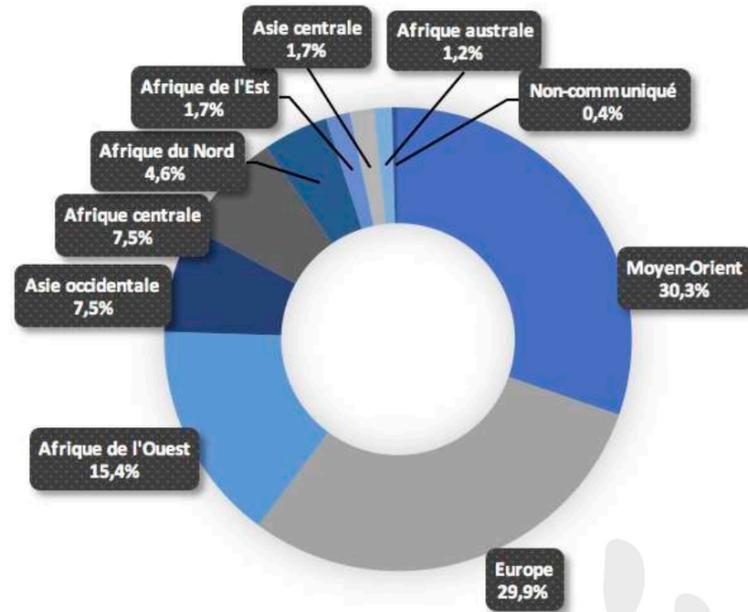
L'ACLAAM en quelques chiffres

- **50** associations
- **867** bénévoles engagés
- **241** foyers (soit 747 personnes) accompagnés au cours de l'année 2020 dont 50 foyers sortis en cours d'année.
- **144** familles avec enfants mineurs
- **30** familles sans enfants mineurs
- **67** personnes isolées dont 2 mineurs non accompagnés

○ Répartition des foyers en 2020



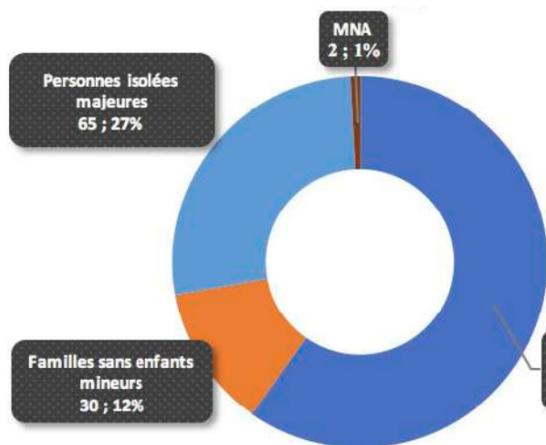
Représentation des 241 foyers accompagnés en 2020 par zone géographique



Les premiers pays d'origine :
Albanie, Irak, Syrie, Arménie, Guinée, Iran

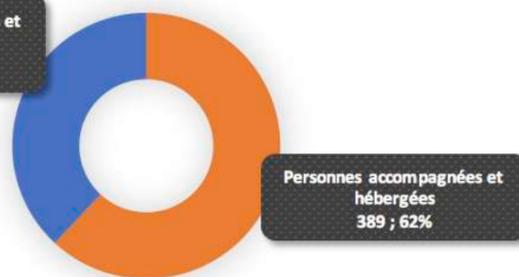
Représentation des 241 foyers accompagnés en 2020

Répartition des 628 personnes toujours accompagnées en 2020



Personnes accompagnées et non hébergées

Familles avec enfants mineurs



© Julie Lambert

Nos valeurs



Accueil : recevoir avec attention chaque demande



Respect : regarder chacun porteur de valeurs quelles que soient ses convictions personnelles, notamment religieuses



Partage : avancer ensemble pour aller plus loin collectivement



Equilibre : trouver la juste distance et une posture adaptée dans l'accompagnement



Questionnement : être capable d'interroger régulièrement sa posture et d'évaluer ses pratiques pour s'adapter au contexte



La vie associative

Le développement des adhérents

En 2020, l'ACLAAM a choisi d'élargir sa base et de développer la vie associative. Une trentaine de personnes nous ont rejoint en qualité d'adhérents. Le séminaire de rentrée nous a permis de vivre un beau temps de rencontre et de réflexion.

L'engagement des bénévoles

L'ACLAAM ne serait pas ce qu'elle est sans la précieuse aide des bénévoles : chacun vient avec des motivations et des compétences différentes et complémentaires.

Jacques Faramin a rejoint le bureau, en cours d'année, comme nouveau trésorier. Son expérience professionnelle est précieuse pour continuer le travail entrepris par Etienne Bechaux depuis la fondation de l'association. Deux commissions ont également vu le jour en 2020 : la commission plaidoyer et la commission mécénat - recherche de fonds. Des bénévoles, membres du CA se réunissent tous les mois pour traiter de ces sujets.

En cours d'année, nous avons également accueilli une nouvelle volontaire en service civique ainsi que quelques bénévoles pour nous aider, de manière plus opérationnelle, sur les projets.

« J'avais envie de m'investir pour une vraie cause qui me tenait à cœur et qui est importante dans notre société. J'avais envie de me rendre utile. Mon choix s'est porté sur le service civique car cela me permettait de faire du volontariat tout en me formant différemment que sur les bancs de l'école. »

Coline Vion, volontaire en service civique.

Une équipe salariée qui s'étoffe

En 2020, l'ACLAAM a ouvert un nouveau poste et compte maintenant 2 salariées à temps partiel. Julie Lambert est arrivée en janvier comme chargée de projet, notamment sur le pôle hébergement et la communication.

« Ce qui m'anime à l'ACLAAM, c'est de mettre en lien et de voir que cela mène souvent à des solutions concrètes. On se rend compte qu'il suffit parfois de construire une passerelle pour changer la vie de quelqu'un ».

Julie Lambert - Chargée de projet



© Julie Lambert



Les adhérents de l'ACLAAM lors de l'assemblée générale.

© Julie Lambert

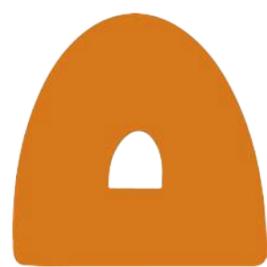
L'accueil des migrants, un engagement pour le diocèse

« Accueillir, protéger, promouvoir et intégrer les migrants et les réfugiés. » Ainsi nous interpellait le pape François en 2017. Dans le diocèse de Lyon c'est une longue tradition d'attention aux migrants qui se poursuit et qui honore les appels réitérés du pape.

Lyon a une tradition d'humanisme, qu'il soit chrétien ou laïque. Mais l'inspiration que les chrétiens lui donnent vient du cœur de ce qui fait vivre la communauté chrétienne, la bonne nouvelle, l'Évangile. Ainsi par l'action de chrétiens, par leur engagement à accueillir l'étranger, les catholiques du diocèse et les autres communautés chrétiennes prolongent la tradition biblique de l'attention au migrant, à celui qui cherche un gîte, qui cherche un pays de paix et de liberté.

Dans ce choix déterminé, les chrétiens collaborent avec la société et, dans un double mouvement d'aide et de participation, ils travaillent à donner, à redonner peut-être toute leur dignité à celles et ceux qui parfois la voient bafouée sur les routes de l'exil. »

Luc Champagne, délégué épiscopal Familles et Société



Nos actions en 2020

2020 a été une année de changement et d'adaptation : le contexte sanitaire inédit nous a fait revoir notre organisation et la planification de nos activités. Nous avons cependant réussi à continuer de structurer l'association et mettre en œuvre des projets. Les liens au sein du réseau ont été particulièrement essentiels à développer ainsi que la mobilisation de tous au service des personnes exilées, particulièrement vulnérables en cette période.



Tisser des liens

La vie du réseau

Le réseau de l'ACLAAM c'est : 50 associations dont 5 qui nous ont rejoints cette année en signant notre charte ; une charte de partage de valeurs qui redit les fondements de notre engagement auprès de toutes les personnes exilées sans discrimination d'origine, de religion ou de statut.

Faire partie du réseau c'est :

- ▲ Choisir de faire partie d'un collectif,
- ▲ Bénéficier de services proposés par l'équipe.

Témoignage

« **Nous sommes une association actuellement « en vacances » ! Nous avons accompagné une famille irakienne de 2016 à 2020, de son arrivée en France, jusqu'à son installation dans un grand logement social. Notre adhésion à l'ACLAAM a été décisive pour mener à bien de ce projet, en particulier grâce à l'aide proposée par le système d'intermédiation locative que nous avons eu avec ALYNEA... »**

Michel Duchamp, Association - Foyer d'Accueil de Civrieux d'Azergues

Cette année, nous avons senti qu'être au service du réseau nécessitait d'agir sur 2 plans :

- Tisser un lien avec chaque association en étant attentif aux besoins spécifiques, aux demandes et aux réalités particulières. Une association a son projet propre, fait le choix d'accompagner un public particulier (famille réfugiée ou déboutée, individus isolés ou mineurs non accompagnés) et s'engage sur des modalités choisies en équipe : permanence d'accueil large et ouverte, engagement plus conséquent auprès d'un nombre de personnes plus restreint... Tous les projets sont complémentaires et permettent d'accompagner des personnes différentes.

- Renforcer le maillage des acteurs sur le territoire du diocèse : l'enjeu est que les forces, compétences et connaissances, des uns profitent aux autres, que chacun se sente soutenu dans ses actions, entouré d'autres qui se mobilisent aussi.

Témoignage

« **Finalement le réseau de l'ACLAAM nous a permis cette co-construction, il nous permet aujourd'hui de travailler nous-mêmes en réseau, et c'est d'autant plus précieux, quand les objectifs sont difficiles, de se soutenir et de partager !**

J'ai été simplement surprise de tant d'ouverture de la part des différentes personnes contactées ; je n'ai pas ressenti les silos habituels que l'on pourrait rencontrer parfois dans une organisation même associative. Fédérer n'est pas un vain mot ! Les esprits se fédèrent-ils peut-être si simplement parce qu'ils sont guidés par le même sens ? »

Sylvie Klein - ESPOIR



Temps de réflexion et d'échange avec les membres de différentes associations lors du séminaire de rentrée

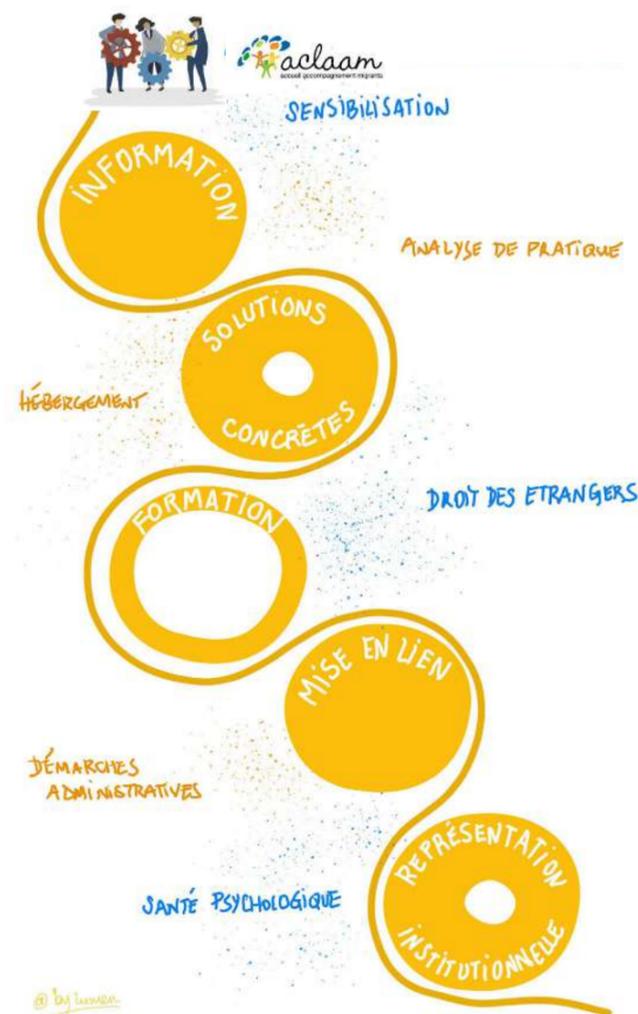
Concrètement, agir en réseau fait avancer !

Vis-à-vis des institutions et des partenaires, notre large réseau est une force. Cette année, nous avons eu l'occasion de rencontrer la nouvelle municipalité lyonnaise et de poursuivre les liens avec la préfecture. Ces échanges nous permettent d'interpeller nos interlocuteurs sur des réalités difficiles et le suivi de certains dossiers.

Les liens avec les partenaires portent aussi des fruits et cette année, cela a été par exemple :

- une famille suivie par une association qui est partie en vacances via le programme Vacances O CALM de Singa.
- des réponses techniques sur les dossiers juridiques via le Secours catholique.
- la présentation de plusieurs projets concourant à l'intégration des personnes : EcoSila ou le Tissu Solidaire.

Notre rôle revient à mettre de l'huile dans les rouages de toutes ces actions locales en facilitant la vie du réseau.



Témoignage de Lucas de l'association Recup&Gamelles lors de l'apéro dinatoire du 11/02

© Julie Lambert

Donner des clés pour agir

Informer

De multiples informations sont aujourd'hui disponibles dans notre secteur entre les différentes structures et les nombreux projets qui naissent chaque année. La crise de la Covid est venue accentuer la difficulté des bénévoles à se repérer, avec des changements dans les systèmes de procédures et de rendez-vous à la préfecture, ainsi que la fermeture de certains lieux de distribution alimentaire. Depuis sa création, l'ACLAAM accorde une importance particulière à la centralisation des données les plus pertinentes quelle retransmet à son réseau : cela facilite les accompagnements qui prennent déjà un temps précieux. Cette transmission d'informations s'effectue par des événements en présentiels, des appels téléphoniques, des échanges de mails mais aussi par une newsletter.

Former

L'année 2020 a commencé par un apéritif dînatoire thématique en présentiel qui a réuni 45 personnes autour de la démarche réfugiés&engagés portée par Anciela et

SINGA.

Se former est pour l'ACLAAM essentiel : cela permet d'interroger régulièrement sa posture, d'évaluer ses pratiques pour s'adapter au contexte, d'améliorer son accompagnement et d'appréhender de nouveaux outils. C'est dans ce sens que l'association propose régulièrement à son réseau des temps d'apprentissage. À la suite de cet apéritif dinatoire, la crise de la Covid est venue bloquer les rencontres en présentiel et l'ACLAAM a su rebondir pour continuer à former les équipes : d'une réflexion commune sont nées les rencontres de l'ACLAAM.

ACLAAM INFO'

Hors Covid, une newsletter numérique est envoyée mensuellement à tous les membres. Pendant le premier confinement, et pour donner suite à de nombreuses demandes, l'ACLAAM a pris la décision de mettre en place une newsletter hebdomadaire : informations juridiques, travail, supports et attestations en différentes langues, cours de français en ligne, mise en lien pour du soutien psychologique, information sur les partenaires, mais aussi vie associative, organisation ou questions de posture dans l'accompagnement, etc.

Les rencontres de l'ACLAAM, qu'est-ce-que-c'est ?

Afin de maintenir le réseau soudé, et de continuer à proposer des temps d'échange malgré la distance, l'ACLAAM a mis en place depuis novembre 2020 des rencontres courtes et interactives en visio-conférence. Trois rencontres ont eu lieu en fin d'année : deux présentations de partenaires, EcoSila et Le Tissu Solidaire. Un apport technique sur la gestion des émotions et du stress en période de confinement.

« J'ai particulièrement apprécié les rencontres virtuelles de l'ACLAAM pendant cette période de restriction. Voir comment fonctionnent les autres, dans des contextes différents est une source de nouvelles idées. Le fait que les rencontres aient eu lieu sur zoom les a rendues accessibles à des personnes qui n'auraient pas fait le déplacement si la réunion avait eu lieu en présentiel. »

Catherine Claudel – Eglise Evangélique Libre de Lyon

Conseiller

Dans la relation entre l'association accueillante et la personne accompagnée, l'ACLAAM joue un rôle de tiers. Grâce aux partenaires, aux professionnels qui nous entourent (travailleurs sociaux, avocat,...), mais aussi grâce à toutes les ressources transmises par les associations locales, nous pouvons répondre aux sollicitations quotidiennes du réseau.

Une grande partie des connaissances de l'ACLAAM vient des associations locales ! C'est parce qu'elles nous partagent leurs savoirs que nous pouvons les retransmettre aux autres : fonctionnement d'une instance administrative, précaution à prendre dans telle démarche, nouveau projet émergé ou source de financement...

Notre place, plus éloignée du terrain nous donne aussi une distance précieuse pour aider à prendre du recul dans l'accompagnement. L'inquiétude légitime liée à des situations d'urgence peut amener à agir dans la précipitation et nous aidons à remettre ces situations dans un contexte plus global, une temporalité plus longue, pour permettre d'agir avec discernement et trouver des solutions pérennes.

« A la rentrée, après l'été et les 2 mois de confinement du printemps, il était important pour moi d'entrer à nouveau dans la dynamique de la présence à nos frères migrants. Retrouver les différentes associations et leurs acteurs m'enrichit toujours pour me rappeler que ma petite association et moi ne sommes pas seules, que d'autres sont confrontés aux mêmes problématiques, ou à d'autres, et élaborent des réponses, sans baisser les bras. Nous nous dynamisons mutuellement même si nos actions sont différentes. Le séminaire de rentrée est aussi l'occasion de sentir la présence agissante de l'ACLAAM et de leurs partenaires à nos côtés. Et puis, cerise sur le gâteau, je repense à la convivialité du repas en petites tables autour du délicieux repas confectionné par Vignesh, qui a pu ouvrir son restaurant accompagné par Singa (south indian foodie). »

Marie-Yvonne - association VSST

L'ACLAAM élargit ses actions

L'année 2020 a été l'occasion de la signature d'un partenariat avec ALC, une association du sud-est, basé à Antibes, qui prend en charge de jeunes mineurs isolés. Notre rôle a consisté à les accompagner à Lyon jusqu'au consulat de leur pays pour les épauler dans leurs démarches administratives. Une dizaine de jeunes ont ainsi été soutenus cette année. ALC peut les envoyer seuls à Lyon et les éducateurs peuvent rester disponibles pour tous les autres jeunes restés sur place. Dans des secteurs où le manque de personnel est criant et où les besoins sont importants, c'est une manière de s'épauler entre structures pour un meilleur accompagnement de chacun.

Mobiliser autour de la journée mondiale du Migrant et du Réfugié

Des outils pratiques ont été proposés aux associations et paroisses pour vivre en communauté des célébrations accueillantes et attentives aux personnes exilées : une occasion précieuse de leur laisser une place particulière ce jour-là et de sensibiliser ainsi les communautés à ces réalités de vie.

Présidée par Mgr Dubost, une célébration, préparée avec des personnes venant d'Irak et de Syrie, a rassemblé le 24 septembre une vaste assemblée à St Bonaventure.

« A l'occasion de la Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié, le dimanche 27 septembre, MAARS a participé, en lien avec le Secours Catholique, à la préparation et à l'animation de la messe de Rillieux. »

Les propositions du Kit « Contraints de fuir comme Jésus-Christ » d'ACLAAM (chants, prière pénitentielle, prière universelle...) nous ont bien aidés ; l'équipe de préparation s'en est largement inspiré, tout en tenant compte du fait qu'il s'agissait de la messe de rentrée paroissiale. »

Association MAARS – Migrants Accueil Accompagnement Rillieux Solidarité



Les rencontres de l'ACLAAM

S'inspirer, s'informer, se former.



Mobiliser

Un autre volet de 2020 a été la mobilisation autour des questions de migrations. Mobiliser, pour nous, c'est encourager l'engagement et cela passe par des actions de sensibilisation et le soutien aux bénévoles dans leurs actions et leur vie d'équipe.

Une intervention au lycée des Minimes

En janvier, une dizaine de jeunes migrants accompagnés par des membres de l'ACLAAM ont témoigné auprès des classes de terminales : une belle occasion pour les lycéens d'appréhender les phénomènes migratoires à la fois avec des éléments théoriques en géopolitique mais aussi dans des aspects concrets et vivants de parcours de vie de jeunes de leur âge. Cela permet aussi à l'ACLAAM de travailler en partenariat avec une structure de l'enseignement catholique et le Secours Catholique.



Sensibilisation au Lycée des minimes.

Soutenir l'engagement des citoyens

L'ACLAAM soutient largement l'engagement bénévole auprès des personnes exilées, notamment en répondant à des sollicitations de personnes souhaitant s'investir dans ce secteur : nous les orientons vers les interlocuteurs appropriés en faisant souvent le lien avec les associations présentes localement. Nous épaulons aussi ceux qui sont engagés dans un accueil spontané ou dans le soutien financier à une personne à la rue par exemple, en les encourageant fortement à ne pas rester seul. Le collectif est indispensable pour éviter de se décourager face aux situations complexes et douloureuses. C'est aussi la seule façon de garder une posture ajustée et distanciée vis-à-vis des personnes accompagnées.

Témoignage

« Au-delà des bénévoles d'Espoir, j'ai ainsi eu la chance de pouvoir échanger autour de ces sujets d'hébergement avec d'autres acteurs totalement engagés et ouverts, prêts à partager leurs approches particulièrement diverses, avec transparence, ne mésestimant pas les obstacles autour de l'accompagnement et en particulier ces sujets d'hébergement.

Ce qui m'a permis en premier lieu à titre plus personnel d'entendre des personnes d'une humanité et fraternité à toute épreuves, humbles malgré leur niveau d'engagement, ce qui booste vraiment et fait du bien simplement, essayant ou trouvant des solutions face à la tâche immense devant elles !

Et de comprendre un peu mieux ce sujet à multiples facettes, plutôt complexe et inconnu pour moi...

J'ai pu ainsi entrer en contact avec SINGA Lyon, l'Ouvre-Porte, Terres d'ancrage et toute l'équipe d'Habitat saint Roch.»

Sylvie Klein - ESPOIR

Relire le chemin parcouru seul ou en équipe

Nous proposons aussi des temps pour relire les expériences vécues d'accompagnement, avec les responsables ou les équipes. C'est l'occasion de voir ce qui a fait sens, a été porteur de joies et de satisfactions mais aussi de regarder les frustrations, les incompréhensions qui ne manquent pas dans ces situations d'interculturalité. Voici des exemples de situations relues en 2020 :

- Faire un point sur l'accompagnement en cours d'une famille pour voir les perspectives de régularisation et d'intégration.
- Trouver la juste distance pour laisser une famille partir vers une autre solution d'hébergement.

« Lorsque nous nous sommes lancées dans l'accompagnement de migrants, notre équipe avait peu de connaissances. Notre empathie avait parlé, mais elle ne suffit pas pour les "papiers". Pour les démarches vers Forum Réfugiés, la Préfecture, les avocats, l'ACLAAM nous conseille et nous guide, cela nous donne de la confiance et assez d'énergie pour entreprendre des recherches, mener des initiatives, et guider les « personnes accompagnées ». Vous êtes une solide base-arrière sur laquelle nous comptons beaucoup, C'est rassurant dans notre chemin avec les migrants : nous cédonsons moins au découragement face aux inerties administratives et aux situations douloureuses. Les compétences et les connaissances de chacun permettent au groupe d'avancer et de ne pas se décourager.»

Nicole et Marie-Bernadette, Association MJJP, paroisse de Meyzieu

- Echanger sur la difficulté de travailler en équipe quand tous les bénévoles n'ont pas le même regard sur les situations.
- Faire un bilan suite à trois ans d'engagement auprès d'une famille pour mieux envisager un nouvel accueil.
- Prendre du recul pour ajuster le soutien financier à une famille.

Témoignage

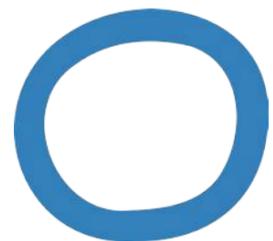
« Nous sommes actuellement en attente d'une nouvelle famille... Et là encore, l'aide de l'ACLAAM a été déterminante : il fallait relire notre expérience, sublimer nos attentes déçues, et ce que nous croyions être nos échecs, et parvenir à une nouvelle charte pour redémarrer de pied ferme... Merci à l'ACLAAM et aux partages d'expérience qu'elle nous a permis d'avoir...»

Michel Duchamp, Association Foyer d'Accueil de Civrieux d'Azergues



« J'ai été heureux d'avoir été choisi pour venir rencontrer plusieurs lycéens. Ce qui m'animait, c'était de partager mon parcours avec les jeunes pour que cela leur serve d'enseignement. Ce qui m'a réconforté, c'était de les voir poser des questions très pertinentes. Certains ont même pris comme exemple des amis qui étaient dans la même situation que moi. Cela a été un échange presque réciproque et dynamisant où chacun écoutait et donnait ses propres impressions. »

Camara



Focus sur l'hébergement

Dans le processus d'intégration, la place de l'hébergement est centrale. De nombreuses structures, notamment nos partenaires, travaillent depuis des années sur la notion du « logement d'abord » : mettre à l'abri les publics fragiles avant de travailler sur d'autres thématiques de fond.

L'ACLAAM prône cette philosophie. Vivre dans la rue provoque une rupture dans le parcours de vie, ralentit l'intégration et accentue les traumatismes vécus lors du parcours d'exil. Le logement d'abord est donc essentiel.

60% des structures du réseau de l'ACLAAM proposent de l'hébergement, chacune à leur façon, dans l'urgence ou de façon plus pérenne.

Les propositions de l'ACLAAM pour faciliter la vie du réseau

En 2020, la recherche d'un hébergement pour des personnes migrantes est restée l'une des problématiques majeures à laquelle ont été confrontées les associations de notre réseau. L'ACLAAM a signé différents partenariats qui ont permis de proposer des solutions.

Services d'intermédiation locative par Alynéa et Habitat & Humanisme

L'intermédiation locative est la possibilité de simplifier la relation entre le locataire et le bailleur grâce à l'intervention d'un tiers social. Le bail est signé par celui-ci qui est un tiers reconnu et donc sécurisant pour les bailleurs. Une famille, en situation de grande précarité, peut bénéficier du logement. L'association référente de la famille s'engage à payer le loyer aux côtés de la famille qui



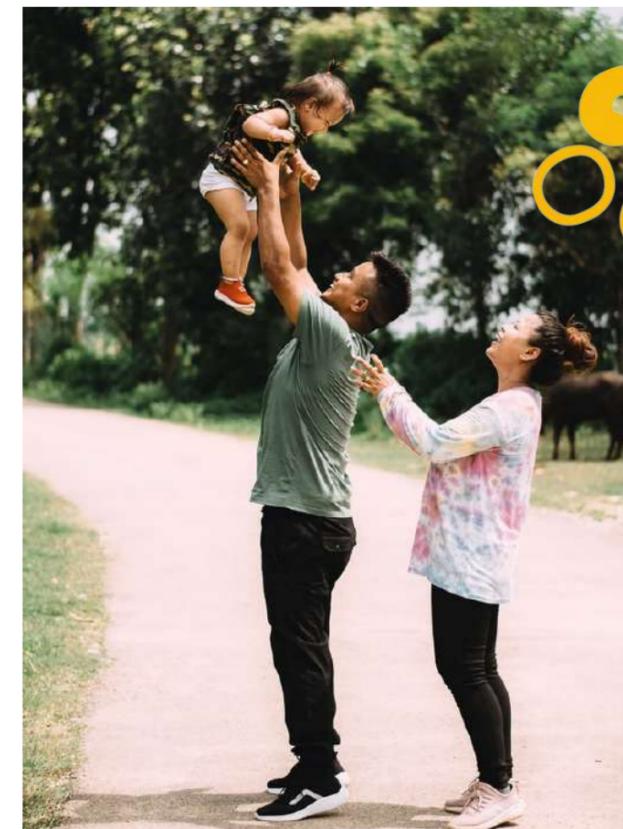
participe le plus souvent et à sa mesure à cet effort financier.

En 2020 :

- 14 familles ont été accompagnées dans le système d'intermédiation locative avec Alynéa.
- 3 familles sont sorties de ce programme pour accéder à un logement autonome.
- 1 famille a été logée dans le programme d'intermédiation locative avec Habitat & Humanisme.

« Notre rôle en tant que professionnelles est de travailler sur l'ouverture des droits sociaux des ménages, de leur apporter nos connaissances quant aux divers organismes et partenaires des territoires avec lesquels ils peuvent être en lien, de les orienter/ soutenir quant aux démarches administratives et budgétaires. Toutes ces démarches et cet accompagnement de « faire avec » ont pour finalité le gain d'autonomie afin d'accéder à terme à un logement autonome de droit commun. »

Marina Deja - intervenante sociale Alynéa



L'intermédiation locative avec Habitat & Humanisme

2019 avait été l'année de la signature de notre convention avec Habitat & Humanisme. 2020 aura été l'année de la mise en œuvre. Une première famille a été accueillie au sein d'un logement fourni par ce partenaire. Ceux-ci nous proposent des appartements, à nous de trouver ensuite une famille et une association à qui cela pourrait bénéficier. Comme avec Alynéa, les familles bénéficient d'un solide appui dans leurs démarches avec des travailleurs sociaux. L'association locale peut ainsi se concentrer sur l'accompagnement fraternel.

Services d'assurances via la mutuelle Saint Christophe

L'ACLAAM continue son partenariat avec la mutuelle Saint Christophe afin de proposer des assurances pour les personnes accompagnées par les associations du réseau. Ces assurances permettent d'assurer des logements mis à disposition de personnes migrantes. En 2020, c'est en moyenne 54 logements qui ont été assurés en responsabilité locative, et 75 foyers en responsabilité civile.

Conseil et mise en lien

L'ACLAAM puise sa force dans son vaste réseau qui permet de faire circuler des informations rapidement et de trouver des solutions collectivement. Cette année 2020 a été l'occasion de mieux travailler avec des partenaires autour de situation d'urgence. Avec Terre d'Ancre, SINGA, l'Ouvre Porte ou Act for Ref, nous avons pu mettre en lien des personnes en besoin d'hébergement et des hébergeurs.

Diversité de solutions par les associations

Focus sur l'association Habitat Saint Roch

Votre histoire ?

Notre association a été créée en février 2009 par la paroisse St Roch pour une action de solidarité de proximité, dans la durée et mobilisant le plus grand nombre de paroissiens ; après de nombreux échanges le choix s'est porté sur l'hébergement de familles en situation de grande précarité et de rupture de logement et sur leur accompagnement vers une situation stable.

Nous avons pris le temps de réfléchir à notre organisation avec des commissions et de prendre conseil auprès d'associations matures.

Votre politique d'hébergement ?

Notre modèle économique est d'acquérir des logements en mauvais état donc peu chers mais bien situés par rapport aux écoles et moyens de transport, puis de les rénover en profitant des subventions pour l'amélioration de l'habitat.



Les avantages ?

- ne pas gaspiller nos ressources dans des locations ;
- accepter une durée d'occupation longue par des familles sans revenus ;
- nous donner de la crédibilité vis-à-vis des communes, des banques et des agences immobilières ;
- réserver le maximum d'énergie pour le



cœur de l'association : le suivi et l'accompagnement des familles.

Les inconvénients ?

- il faut des fonds pour l'acquisition ; nous les avons trouvés auprès de fondations pour la première opération et nous avons emprunté auprès d'une banque pour la deuxième ;
- c'est une procédure longue qui n'est pas adaptée à l'urgence ;
- elle nécessite des compétences dans l'immobilier et dans la gestion immobilière ; on les trouve à l'interne et à l'externe ce qui a un coût.

Votre situation actuelle ?

Nous avons 2 appartements à Fontaines depuis 2012 et 2 à Neuville depuis 2016 et nous louons 4 appartements soit pour répondre à des besoins urgents soit pour permettre l'accès à la location de familles aux revenus très fragiles.

Et souhaitant marquer une pause dans notre développement après 10 ans d'existence, nous essayons de favoriser l'essaimage de ce modèle auprès de plus jeunes associations.

Illustration sur le site : www.habitatsaintroch.fr



Focus sur l'association ANIMA

Comment a commencé le projet ?

En septembre 2015 le curé de la paroisse a ouvert sa porte à une famille avec trois enfants qui avait dû quitter le CADA et qui est venue solliciter un hébergement après avoir dormi quelques nuits dehors, c'est ainsi que l'aventure a commencé ! Pris au dépourvu et pleins de générosité, nous avons commencé par un accueil à la semaine chez chacun de nous. Prenant conscience des difficultés que nous leur faisons vivre et devant la difficulté à trouver des accueillants sur des périodes plus longues, nous avons réfléchi à la location d'appartement en faisant appel à des donateurs.

Et aujourd'hui ?

C'est ainsi qu'aujourd'hui, nous pouvons héberger 6 familles dans trois appartements loués en plus de la mise à disposition de la cure d'Irigny par le diocèse.

Notre projet ?

Accueillir des familles qui sortent du CADA après avoir été déboutés de leur demande d'asile afin de permettre aux enfants de poursuivre leur scolarité sur Saint Genis en étant à l'abri. Nous travaillons en lien avec l'association RESF qui nous signale les familles.

Nous avons élaboré un «contrat d'usage» qui stipule les obligations de la famille et du collectif. Ce contrat est élaboré pour une durée de 6 mois renouvelable. Dans les faits ce contrat est renouvelé tant que la famille n'a pas une proposition de la Maison de la Veille Sociale qu'elle s'engage à contacter régulièrement.

Nous essayons d'être vigilants à faire tourner les familles dans les appartements pour qu'elles gardent en tête la précarité de leur situation et ne s'approprient pas les lieux.



Quel rôle jouez-vous ?

Notre fonction se situe uniquement au niveau de l'hébergement, les familles sont en lien avec la Maison de la Métropole, les associations caritatives et RESF pour ce qui est de l'aspect matériel et démarches.

Nous intervenons à deux référents auprès des familles à la fois pour faire le point de leur situation, les orienter dans leurs démarches, veiller à ce que tout se passe bien et qu'elles font bien appel à la MVS et au 115.

Quelles sont les limites ?

Une des limites de l'accueil en appartement qui préserve l'intimité des familles et leur dignité, est la plus grande distance avec les accueillis et la moindre implication des bénévoles....

L'accueil de déboutés est aussi frustrant pour certains car on ne voit pas d'issue à leur situation.

Quand des démarches sont entamées en vue d'une régularisation par le travail, il est bien évident que la personne référente continuera de suivre le dossier en lien avec l'ACLAAM...

La prise en charge dans un lieu d'hébergement proposé par l'état leur permet de bénéficier d'un accompagnement de travailleurs sociaux pour le suivi de leur démarche.

RAPPORT FINANCIER

2020, une année très particulière.

Les charges de l'ACLAAM se répartissent entre le soutien direct aux bénéficiaires, le soutien aux associations et les frais de structure. Un certain nombre de ces charges correspondent à des engagements de long terme, d'autres sont plus ponctuelles. Elles ont globalement été réduites, cette année, du fait de la pandémie qui est venue freiner un certain nombre de projets. En parallèle, l'ACLAAM a connu une baisse certaine de ses ressources en 2020, à l'exception de la subvention de la Fondation Saint Irénée; la recherche de fonds complémentaires n'a pas été possible.

Soutien direct aux bénéficiaires

(familles ou personnes isolées accompagnées par les associations) : Un certain nombre d'actions menées par l'ACLAAM les concernent directement: séance de thérapie EMDR, assurances et prise en charge de loyers de manière exceptionnelle pour des familles dans des situations délicates. Cette partie des coûts a diminué très fortement en 2020, avec l'arrêt des cours de FLE et l'obtention

de logement social par deux des trois familles aidées directement par l'ACLAAM (16.000 € contre 49.000 €). Des projets ont été ajournés.

Appui aux associations :

Cette part, essentiellement composée de la facture de suivi social effectué pour les familles qui sont hébergées en intermédiation locative - montant inchangé - et des frais liés à l'organisation d'événements, a légèrement diminué (31.000 € contre 37.000 €) du fait de l'impossibilité d'organiser des temps de rencontres du réseau.

Frais de fonctionnement :

Ils correspondent essentiellement aux charges salariales. La mission principale de l'ACLAAM étant d'être en appui aux associations du réseau et leurs sollicitations étant croissantes, les ressources humaines salariées ont augmenté comme prévu (un mi-temps supplémentaire), passant de 39.000 € à 54.000 €.

Au total, 2020 sera l'année où les charges auront été les plus faibles depuis 2017 avec un montant total de 100.000 € (125.000 € en 2019).

ENJEUX & PERSPECTIVES POUR 2021

Tracer des perspectives est indispensable et cependant hasardeux...

Comme nous tous, l'ACLAAM ne peut vivre sans projets qui orientent l'action et dynamisent les énergies. Cette évidence est sûrement encore plus essentielle aujourd'hui, alors que nous distinguons bien difficilement les aléas de la pandémie dans les mois qui viennent !

Risquons trois paris :

- Le premier passe par l'appui au réseau qui est notre ADN... Il suppose une bonne connaissance des besoins du terrain autant qu'une réactivité des réponses et, pourquoi pas, la mise en place de nouveaux services, notamment en cette période où le nombre des plus fragiles dont font partie nos amis migrants est en forte hausse.

- Le deuxième est de l'ordre de la représentation. Au moment où beaucoup de voix se font entendre, en ces temps de crise pas toujours favorables à l'accueil des migrants, l'ACLAAM, avec d'autres, fera entendre sa voix. Elle poursuivra bien évidemment sa politique de dialogue avec les Pouvoirs Publics. Avec la commission dédiée à cela, elle partagera une réflexion à la fois ouverte et ambitieuse permettant d'analyser avant d'agir.

- Le dernier est celui de l'adaptabilité à des situations que nous ne maîtrisons pas ! Nous réussissons aujourd'hui ce qui semblait inenvisageable hier !

D'une façon ou d'une autre, nous tiendrons notre journée de formation en mai prochain. Ces rencontres sont nourissantes tant par les idées et la réflexion qu'elles provoquent que par les échanges qu'elles permettent ; elles donnent sens à l'action de l'ACLAAM parce qu'elles vous sont précieuses. Notre rendez-vous du 29 mai est une date à déjà retenir. Bien évidemment nous honorerons aussi d'autres rendez-vous : Rencontres de l'ACLAAM, sessions EMDR, réunions avec les associations concernées par l'intermédiation locative.

La nomination de notre nouvel archevêque nous donnera évidemment l'occasion de présenter à Mgr Olivier De Germainy le travail déjà réalisé mais aussi ce qui se vit aujourd'hui pour construire demain. Nous vous ferons part naturellement de notre échange et de ses réactions. Avec vous tous, une histoire collective d'humanité se trace pour prendre soin du frère !

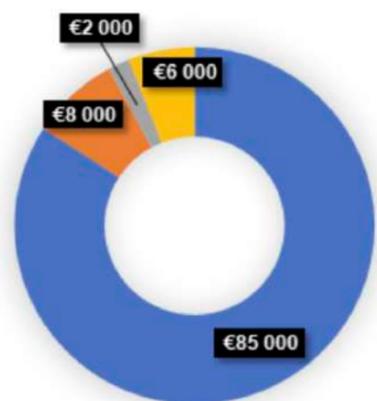
J-P Berthet - Président

CHARGES EN 2020



■ Soutien direct aux bénéficiaires
■ Soutien aux associations
■ Frais de fonctionnement

RESSOURCES EN 2020



■ Subvention FSJ
■ Subvention préfecture
■ Mécenat et dons
■ Participation des bénéficiaires



Photo by Ashwin Vaswani on Ursplash

« Il faut respecter le droit de tout être humain de trouver un lieu où il puisse non seulement répondre à ses besoins fondamentaux et à ceux de sa famille, mais aussi se réaliser intégralement comme personne. »
(FT129) - Pape François, Encyclique Fratelli tutti

